



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

FR

Bruxelles, le 12 janvier 2010
5217/10 (Presse 2)
P 2/10
(OR. en)

Déclaration de la Haute Représentante au nom de l'Union européenne sur le procès de sept responsables baha'is en Iran

L'Union européenne se déclare très préoccupée par le procès de sept responsables baha'is qui s'ouvre aujourd'hui en Iran, car il semble que les accusations portées contre eux soient motivées par leur appartenance à une minorité religieuse.

L'UE rappelle que la liberté de pensée, de conscience et de religion est un droit fondamental et absolu dont le respect doit être garanti en toutes circonstances, en vertu de l'article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, que la République islamique d'Iran a signé et ratifié.

L'UE réclame un procès équitable et transparent qui soit conforme à l'ensemble des normes et obligations internationales prévues par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. L'UE demande à nouveau à la République Islamique d'Iran d'autoriser des observateurs indépendants à suivre les procédures judiciaires.

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B – 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

5217/10 (Presse 2)

1

FR

L'UE se déclare en outre profondément préoccupée par l'arrestation récente de treize autres membres de la communauté baha'ie, qui auraient participé à des manifestations antigouvernementales. L'UE demande à l'Iran de mettre fin à la persécution de la communauté baha'ie et de libérer les personnes qui ont été arrêtées.

La Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldavie se rallient à la présente déclaration.

* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.
